

Du sport pour une seule vice-présidence

Une seule surprise hier soir, lors de l'élection de l'exécutif du nouveau conseil d'agglomération. Patrick Maire a soufflé le poste de vice-président aux sports à Philippe Glomot.

Tanguy Olivier
et Guillaume Bellavoine

L'agglomération de Montluçon, rebaptisée « Montluçon communauté », a un nouvel exécutif depuis hier soir. Sans surprise, Daniel Ducléry, seul candidat, a été élu à la tête de cette nouvelle collectivité qui regroupe désormais vingt et une communes.

L'usage dans l'ancienne agglomération voulait que les maires de chaque commune soient vice-présidents. Impossible dans la nouvelle formation, où deux sièges ont été réservés à des élus de l'ancien pays de Marçillat. Bernard Pozzoli, maire de Prémilhat, perd sa vice-présidence au profit d'une délégation qui lui permettra de mener l'aménagement touristique de l'étang de Sault, situé sur sa commune.

« Je n'ai pas pleuré pour avoir le poste »

Le conseil ronronnait quand est venu le moment d'élire le douzième vice-président, chargé des sports. Philippe Glomot, maire de Villebret proposé par Daniel Ducléry, a été « challengé » par Patrick Maire, maire de



ÉLUS. Le nouvel exécutif communautaire a été élu hier soir. Patrick Maire (cinquième en partant de la gauche) constitue la seule surprise de la soirée. PHOTO CÉCILE CHAMPAGNAT

Saint-Géneast. C'est finalement ce dernier qui a largement été élu, avec trente-neuf voix contre quinze à Philippe Glomot.

Un « score » qui laisse penser que de nombreux élus montluçonnais ont voté pour lui. « Y a-t-il eu des consignes de vote ?, s'interrogeait Philippe Glomot à la sortie du conseil communautaire. Je ne sais pas mais si c'est le cas, je le regrette. Cette élection, c'est bien pour Patrick Maire... mais c'est moins bien

pour le sport. Je ne cache pas que pour moi, c'est une déception. J'avais été reçu par Daniel Ducléry, je m'étais fait à l'idée que j'allais avoir cette vice-présidence. »

Patrick Maire affirme qu'un « certain nombre d'élus » l'avaient sollicité pour qu'il présente sa candidature. « J'avais prévenu Daniel Ducléry », dit le maire de Saint-Géneast, qui a été trésorier des Ilets gym et élu au comité régional de gymnastique. « Comme je ne suis pas allé

pleurer pour avoir le poste, je vais découvrir les dossiers demain (aujourd'hui, NDLR), glisse-t-il. Ce qui m'importe, c'est de développer le sport sur l'ensemble du territoire communautaire. »

Montluçon communauté va désormais pouvoir se mettre en ordre de marche, avant probablement d'accueillir les communautés de commune d'Huriel et du Val de Cher. Une nouvelle étape qui pourrait avoir lieu dès 2018. ■

NOUVEL EXÉCUTIF

PRÉSIDENT

DANIEL DUCLÉRY. Maire de Montluçon. Président.

VICE-PRÉSIDENTS

ANDRÉ-MAXIME GÉRINIER. Maire de Teillet-Argenty. Premier vice-président chargé de l'urbanisme et de l'habitat.

FREDÉRIC LAPORTE. Conseiller municipal de Montluçon. Deuxième vice-président chargé des finances, des affaires générales, des ressources humaines et du patrimoine.

CHRISTIAN CHITO. Maire de Marçillat-en-Combraille. Troisième vice-président chargé du tourisme et du développement numérique.

JEAN-JACQUES KEGELART. Conseiller municipal de Montluçon. Quatrième vice-président en charge du développement économique, de l'aménagement du territoire, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

ÉLISABETH BOUSSAC. Conseillère municipale de Montluçon.

Cinquième vice-présidente en charge de la politique de la ville et des gens du voyage.

SAMIR TRIKI. Maire de Lavault-Sainte-Anne. Sixième vice-président en charge de la santé et de la prévention.

JEAN-PIERRE GUÉRIN. Maire de Saint-Victor. Septième vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement.

ÉVELYNE TAUTOU. Conseillère municipale de Montluçon. Huitième vice-présidente en charge du développement et de l'animation culturelle.

PIERRE DELUDET. Conseiller municipal de Montluçon. Neuvième vice-président en charge du commerce, de l'artisanat et de la vie des entreprises.

FRANCIS NOUHANT. Maire de Quinssaines. Dixième vice-président en charge de la mobilité, du transport et de l'accessibilité.

PIERRE-ANTOINE LÉGOUTIÈRE. Conseiller municipal de Montluçon. Onzième vice-président en charge de l'environnement, de l'écologie et de la maîtrise de l'énergie.

PATRICK MAIRE. Maire de Saint-Géneast. Douzième vice-président en charge des sports.

MARC MALBET. Maire de Domérat. Treizième vice-président en charge du transfert de charges, du schéma de cohérence territoriale et du plan local d'urbanisme intercommunal.

CHRISTIAN SANVOISIN. Maire de Désertines. Quatorzième vice-président en charge des infrastructures de transport.

THIERRY PENTHIER. Maire de Lignerolles. Quinzième vice-président en charge de la ruralité et du développement agricole.

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

RENÉ CASILLA. Adjoint aux sports de Montluçon. Sport et vie sportive.

ABDOU DIALLO. Conseiller municipal de Montluçon. Développement numérique, téléphonie.

LUCETTE GAGNIÈRE. Maire de Mazirat. Assainissement en milieu rural.

BERNARD POZZOLI. Maire de Prémilhat. Aménagement et développement de l'espace touristique de l'étang de Sault.

EN BREF

Rémunération. L'indemnité du président, des vice-présidents et conseillers délégués a été votée hier soir. En tant que président, Daniel Ducléry percevra 3.135 euros mensuels. Les quinze vice-présidents toucheront 1.434 euros par mois. Enfin, les quatre conseillers délégués percevront 717 euros.

Déclaration. C'est Christian Chito, président de feu la communauté de communes du Pays de Marçillat-en-Combraille, qui s'est installé dans le fauteuil du président au début du conseil communautaire. L'occasion de rappeler que sa collectivité avait effectué « un choix réfléchi » en rejoignant l'agglo de Montluçon.